

MAIRIE DE SAINT JULIEN AUX BOIS

1, place du souvenir
19220 SAINT JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax : 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

Date de la convocation : le 30 mars 2021

NOMBRE :

- De conseillers en exercice :	11
- De présents :	11
- De représentés :	0
- De votants :	11

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 9 avril à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Julien aux Bois, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine LAVERGNE	M. Jean-Yves ALIX	M. Gaëtan JALADIS
Mme Annick DUCATEL	Mme Isabelle DAFONSECA	M. Didier MASQUELIER
M. Emmanuel COMBES	M. Victor FOURTET	Mme Sophie MOREAU
Mme Maryline DELBOS	M. Pierre GIRE	

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie MOREAU

Début de séance : 20h20

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2020

SERVICE ASSAINISSEMENT:

Après lecture du compte administratif de 2020 par M. Jean-Yves ALIX, le conseil municipal décide de le voter à l'unanimité.

L'affectation des résultats est votée à l'unanimité également.

Dépenses fonctionnement : 30 305.62
Recettes fonctionnement : 31 305.62
Résultat exercice : 836.74

Résultat exercice précédent : 4009.89

Résultat de clôture 2020 : 4846.63

Dépenses investissement : 16 186.16

Recettes investissement : 16 501.63

Résultat exercice : 315.47

Résultat exercice précédent : 80 149.34

Résultat de clôture 2020 : 80 464.81

Le compte de gestion en accord avec le compte administratif est voté à l'unanimité.

SERVICE COMMUNAL:

Après lecture du compte administratif 2020 par M. Jean-Yves ALIX, le conseil municipal décide de le voter à l'unanimité..

L'affectation des résultats est validée à l'unanimité également.

Recettes fonctionnement : 515 805.08

Dépenses fonctionnement : 407 247.42

Résultat de l'exercice : 108 557.66

Résultat exercice précédent : 123 095.79

Transfert résultat

Part affectée à l'investissement : 26 577.49

Résultat de clôture 2020 : 20 5 075.96

Recettes investissement : 48 786.90

Dépenses investissement : 46 040.11

Résultat de l'exercice : 2746.79

Résultat de clôture 2020 : -23 830.70

Le compte de gestion en accord avec le compte administratif est voté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

SERVICE ASSAINISSEMENT:

Mme Martine LAVERGNE, Maire, présente le budget primitif.

Dépenses de fonctionnement : 38 615.72

Recettes de fonctionnement : 38 615.72

Dépenses d'investissement : 96 379.28

Recettes d'investissement : 96 379.28

Le conseil municipal vote le budget à l'unanimité.

SERVICE COMMUNAL:

Mme Martine LAVERGNE, Maire , présente le budget primitif.

Dépenses de fonctionnement : 633 491.00

Recette de fonctionnement : 633 491.00

Dépenses d'investissement : 214 221.00

Recettes d'investissement : 214 221.00

Le conseil municipal vote le budget à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021. Elle fait part de la réforme fiscale. (art 16 de la loi des finances pour 2020). Les parts communale et départementale de taxes foncières sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Taux de référence pour 2021

Taxe Foncière (bâti) 35.35%

Taxe Foncière (non bâti) 60.13%

Après étude des documents mis à disposition et des arguments soulevés par la commission des finances, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter légèrement ces taux afin de palier une éventuelle baisse des dotations de l'état

Taux votés :

Taxe Foncière (bâti) 36.92%

Taxe Foncière (non bâti) 62.80%.

PARTICIPATION COMMUNALE FEDEE 19

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit prendre position pour la participation communale au profit de la FEDEE19 pour 2021.

Cette participation de 984.06 . est actuellement payée par la commune mais elle peut être fiscalisée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres , décide de fiscaliser la part communale au profit de la FEDDE19 POUR 2021.

8 pour et 3 contre.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FEDEE 19

Madame le Maire informe que la FDEE19 a adopté de nouveaux statuts par délibération du 4 février 2021

Tous les membres de la FDEE19 sont appelés à délibérer pour accepter ou non ces nouveaux statuts. Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal à l'unanimité des membres décide d'approuver les modifications des statuts.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMCOM

Le Conseil Communautaire de XAINTRIE VAL DORDOGNE décide de doter la communauté de communes de la compétence d'organisation de la mobilité.

La communauté de communes demandent aux communes de se prononcer sur cette modification de statuts..

3 Conseillers pour
5 Conseillers contre
3 Abstentions

AFFAIRES DIVERSES

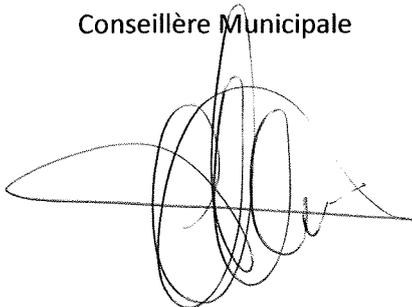
La réouverture du chemin communal de Laporte, demandée par une association cantonale, a été approuvée à l'unanimité.

Les travaux sur un trottoir qui se fissure, approuvé également à l'unanimité.

Plus aucun sujet n'est soulevé, Mme le Maire lève la séance.

Fin 23h30

Sophie Moreau
Conseillère Municipale



Le Maire
Martine Lavergne

